

Le 26 octobre 2022



Le syndicalisme engagé  
au Quotidien



## Tout va bien à la CDC selon la Direction ?

### Une PSC au rabais pour les agents publics

**Agents de droit public** de la Caisse des Dépôts, sachez que **votre Directeur général pense à votre santé en accompagnant l'IPSEC sur une hausse de votre cotisation de 11,4% au 01/01/2024...** après avoir validé une augmentation de 7% au 01/01/2023.

Ce n'est pas la campagne COSOG où on essaie de vous vendre du rêve pour obtenir des voix, c'est le monde réel et sa dureté qui se présente à vous...

Et pas un flash-info RH pour vous annoncer la bonne nouvelle, pourtant la DRH n'est pas avare de communication ces derniers temps.

### C'est quoi le problème ?



**La Direction accorde un budget dix fois supérieur à son personnel privé.**

Quand elle alloue 3 000 € de participation employeur à un salarié, elle ne donne que 300 € pour un agent de droit public. Dans ces conditions, il faut bien que quelqu'un paye

l'addition et **c'est l'agent public CDC qui est le dindon de la farce** dans le domaine de **la Protection Sociale Complémentaire (PSC)**.

**Et en plus, il faudrait dire merci Patron !**

Rappelez-vous, c'est **le Directeur général** qui a mis en place **le référencement** dans **notre Etablissement public**. Il est censé œuvrer pour l'intérêt général, il n'a de cesse de le rappeler. Mais pour **la santé de ses agents**, il a choisi **l'iniquité la plus totale** alors que ses personnels ayant les plus basses rémunérations sont des agents publics... et ce même Directeur général veut nous faire croire qu'il est attentif aux petits revenus !

**Lundi 23 octobre, le SNUP a demandé une aide à la Direction** lors d'un groupe de travail **mais il s'est senti bien seul autour de la table**. Aucune des autres organisations syndicales n'a appuyé cette demande... elles ont peut-être la tête ailleurs en ne pensant qu'aux résultats électoraux à venir !

Pourtant, le Directeur général a la main sur certaines décisions, il peut augmenter la PFT des agents publics, donner des points aux contractuels de droit public pour leur permettre d'avoir une bonne couverture santé.

Sur ce point, **le SNUP** tient à rassurer le Directeur général, les salariés ne lui en voudront pas puisqu'ils bénéficient d'une protection sociale complémentaire de qualité.

**Triste constat, le Directeur général préfère dépenser 23 millions d'euros pour les JO, un budget vingt-trois fois supérieur à ce qu'il consacre à la PSC de ses agents publics**, sans parler des **64 millions d'euros** qu'il va recevoir de la vente du chalet de Courchevel.

Rassurez-vous tout va changer en 2025, un nouvel appel d'offre devra être réalisé...

**Le SNUP espère que la Direction va enfin se donner les moyens de faire converger les deux régimes afin que chacun soit traité sur un pied d'égalité.**

Nous resterons présents autour de la table des négociations mais à ce stade, nous préférons vous le dire, c'est loin d'être gagné !

**Monsieur le Directeur général, comme 2024 est une année transitoire, le SNUP vous demande de faire un geste à l'attention de votre personnel public pour les aider à bénéficier d'une bonne couverture santé**